



for a living planet®

BIODIVERSITÉ

Guide d'action Agriculture

Petites structures – une chance pour la nature et l'agriculture



Un tas de branches sert de refuge aux animaux les plus divers (© Christoph Hügli / WWF Suisse)

La diversité qui fait la beauté de notre flore et de notre faune est en forte diminution dans de nombreux champs, prairies et vergers à hautes tiges. Pour celui qui est actif dans le domaine agricole, il est possible d'inverser cette tendance par des mesures simples et de laisser des marques durables à l'aide d'éléments structurels. Selon les circonstances, de petites structures sont suffisantes pour atteindre le niveau de qualité biologique et de bénéficier ainsi de subventions dans le cadre de l'OQE.

De petites structures, telles que surfaces d'herbe haute, tas de pierres, tas de branches et de bois mort au sein de prairies, de vergers à hautes tiges, de champs de paille ou de vignes, contribuent de manière importante au maintien de la biodiversité. Elles améliorent la qualité des surfaces de compensation écologiques (SCE), en créant des espaces de vie naturels nécessaires à la survie de nombreux oiseaux, insectes, amphibiens, reptiles et mammifères tels que lièvre et hérisson.

MIGROS



FiBL



vogelwarte.ch

BirdLife
ASPO/BirdLife Suisse

BIODIVERSITÉ

Plus-value apportée par les petites structures

En Suisse, la variété des structures et les importants biotopes qu'elles constituent pour de nombreuses espèces sont en nombre insuffisant, principalement dans les régions de plaine. La situation idéale pour la biodiversité en zone agricole est réalisée lorsqu'une diversité structurelle existe sur au moins 5% de la surface cultivée.

Sont considérées comme de petites structures:

- Tas de branches et de bois
- Bandes et surfaces d'herbe haute
- Friches et surfaces rudérales
- Mares, petits cours d'eau, zones humides
- Tas de pierres et murs de pierres sèches
- Arbres morts, arbres isolés, saules-têtards
- Buissons isolés ou groupés

Les animaux profitent de multiples manières des petites structures

Les petites structures offrent refuge et lieu de reproduction à de nombreuses espèces. Les animaux n'y habitent souvent qu'à certaines périodes. Pour qu'un biotope puisse répondre à des besoins diversifiés, les petites structures doivent être proches des autres ressources.

- **Les tas de pierres et les murs de pierres sèches** sont utiles aux lézards et aux serpents, ainsi qu'aux algues, aux lichens et aux mousses. Les papillons trouvent une source de chaleur sur les pierres, des lieux d'accouplement et un refuge pour l'hiver et la nuit.

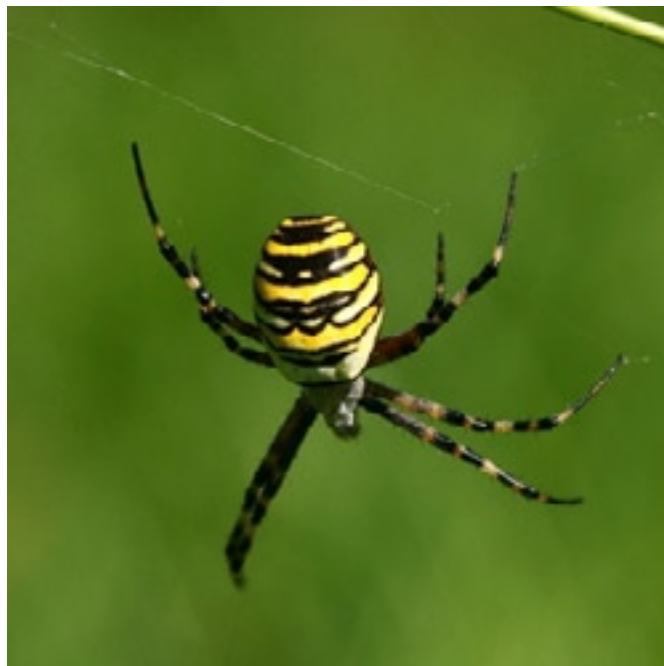
- **Les tas de bois** servent d'habitat à des reptiles tels que lézard vivipare et lézard des souches, coronelle lisse et couleuvre à collier. Les hérissons et les hermines y trouvent un abri pour leur sommeil journalier et hivernal.
- **Les surfaces d'herbe haute** servent de refuge et de source alimentaire aux lièvres, reptiles, cailles ainsi qu'aux jeunes oiseaux encore incapables de voler. Elles sont particulièrement importantes pour de nombreux petits animaux tels que la sauterelle. Après le fauchage, elles constituent des refuges importants.
- **Les marais et les étangs** sont très importants pour la reproduction des amphibiens et des libellules.
- **Les surfaces rudérales** fournissent durant une grande partie de l'année une offre alimentaire variée pour les papillons. Ils y trouvent du nectar et des plantes nourricières pour leurs chenilles.

Créer des éléments structurels de valeur Exemple du tas de pierres

- Choisir des endroits ensoleillés, calmes et protégés du vent ne se trouvant pas à proximité directe des routes.
- Utiliser des pierres de taille variée et comme matériau de remplissage du sable du gravier, de la marne ou de la terre légère.
- Aérer le sol sur 30 centimètres de profondeur sur une surface d'environ 2 x 5 mètres.
- Disposer des pierres de base de grande taille en veillant à laisser de nombreux espaces entre elles.
- Remplir les interstices avec du sable ou du gravier, ajouter d'autres pierres jusqu'à une hauteur de 1 à 1,5 mètre.



Les tas de bois sont très appréciés de la couleuvre à collier, un serpent totalement inoffensif (© Fotolia.com)



L'argyope fasciée habite les prairies d'herbe haute (© Fotolia.com)

BIODIVERSITÉ

Exemple du tas de bois

- Choisir des endroits calmes et protégés du vent, en aucun cas au milieu de surfaces botaniques de valeur. Les amphibiens apprécient les tas de bois proches de l'eau et partiellement ombragés.
- Assembler du bois tombé ou coupé de taille variée, des déchets de bois et des souches. Pour permettre la ponte des œufs, utiliser des copeaux secs ou de la sciure comme couche intermédiaire.
- Alternier les grosses et les petites branches. Il faut créer des zones denses et des cavités.
- Pour entretenir le tas de bois, y ajouter du nouveau matériel tous les deux ans.

Exemple des surfaces d'herbe haute

- Ne pas les créer dans des zones de prairies grasses, mais choisir celles où la flore est variée.
- Lors de chaque fauche, épargner des bandes d'environ 5 à 10% de la surface totale.
- Changer annuellement la zone préservée, de manière à effectuer une rotation de fauchage de la surface totale couvrant au minimum 3 ou 4 ans.
- Dans les prairies d'automne, préserver et clôturer des surfaces pour protéger les petits animaux qui vont y hiberner.

Subventions financières

Les agriculteurs qui participent à l'amélioration et à la préservation de la biodiversité et à la valorisation du paysage sont soutenus par des subventions financières pour SCE. Afin d'obtenir le droit aux paiements directs, diverses petites structures peuvent être comptabilisées au titre de prestations écologiques requises (PER).

Subventions OQE pour la valorisation des SCE

L'amélioration de la qualité biologique de SCE existantes par de petites structures est particulièrement judicieuse. Ce niveau de qualité biologique peut être partiellement obtenu en aménageant de petites structures. Pour autant qu'une entreprise ait déjà droit aux paiements directs et que les exigences minimales et les directives de l'Ordonnance sur la qualité écologique de la Confédération, resp. des cantons, soient remplies, les surfaces – valorisées – suivantes ont droit à des subventions:

- Pâturages boisés, bosquets de châtaigniers
- Prairies exploitées de manière extensive
- Vignes composées de diverses variétés naturelles
- Vergers à hautes tiges
- Haies (selon les cantons)



Les petites structures constituent autant de biotopes et contribuent à la variété du paysage (Illustration: Martin Chramosta)

BIODIVERSITÉ

- **Ordonnance sur les paiements directs:** la surface des structures suivantes peut être déclarée selon l'OPD – en observant les obligations d'exploitation, afin d'obtenir la qualification de prestation écologique requise: fossés, mares, étangs, surfaces rudérales, tas de pierres, remblais de pierres, murs de pierres sèches, arbres isolés, autres SCE situées sur la surface d'exploitation agricole.
- **Ordonnance sur la qualité écologique:** subventions pour diverses SCE.
- **Loi sur la protection de la nature et du paysage:** dans certains cantons, les petites structures peuvent être subventionnées dans ce cadre.
- **Système de points IP-Suisse:** les surfaces écologiques comportant des structures diversifiées peuvent bénéficier du système de points IP-Suisse, si 5% au moins des SCE hébergent des petites structures.

Soutien pour la mise en place

Demandez à des personnes et à des groupes d'intérêts tels que les écoles, sections du WWF et ASPO/BirdLife Suisse s'ils peuvent vous aider à réaliser des petites structures, vous conseiller et vous apporter un soutien à long terme. La Confédération, les cantons et les communes soutiennent les démarches favorisant la biodiversité par des subventions à des projets de réseaux.

Conseils et informations diverses

- Compensation écologique dans l'exploitation agricole, AGRIDEA, 2008, www.agridea-lausanne.ch
- Bandes de prairies non fauchées pour favoriser la biodiversité, AGRIDEA-Lausanne, 2007, www.agridea-lausanne.ch
- Guides d'action, WWF Suisse, www.wwf.ch
- Fiches pratiques, ASPO/BirdLife Suisse, www.birdlife.ch/f/downloads.php
- Manuel d'utilisation pour l'application du système des points biodiversité, IP-Suisse et Station ornithologique de Sempach, 2009, www.ipsuisse.ch

Informations sur les revalorisations écologiques

- Institut de recherche de l'agriculture biologique, www.fibl.org
- IP Suisse, www.ipsuisse.ch
- Offices cantonaux
- ASPO/BirdLife Suisse, www.birdlife.ch
- Station ornithologique de Sempach, www.vogelwarte.ch
- WWF Suisse, www.wwf.ch

Pour de plus amples informations, appelez notre hotline!

La biodiversité englobe la multiplicité des espèces, la variété des habitats et de leurs écosystèmes et la diversité génétique des êtres vivants. En Suisse, 195 espèces animales, 192 espèces végétales et 123 sortes de lichens et de champignons sont directement menacées d'extinction. Par ailleurs, 90% des habitats précieux (notamment zones humides

et prairies sèches) ont été détruits au cours des dernières décennies. La Suisse s'est engagée sur le plan international à mettre un terme à la destruction de la biodiversité. Cependant, cet objectif ne pourra être atteint qu'au prix d'efforts considérables. Contribuez à sauvegarder et à améliorer la biodiversité par le biais d'actions concrètes.

MIGROS



vogelwarte.ch



for a living planet®

WWF Suisse

Chemin de Poussy 14
1214 Vernier

Tél. 022 939 39 90
Fax 022 939 39 91
service-info@wwf.ch
wwf.ch